



violence de la part de mon ex compagnon

Par **lauraka**, le **16/05/2011** à **17:06**

Je suis séparée de mon ex-compagnon nous avons un fils d'un an et demi ensemble. Il y a plusieurs mois ne pouvant faire autrement j'ai dû confier mon fils à son père et sa compagne. Il travaille moi non nous avons pris un accord verbale, je m'occupais de notre fils pendant qu'il était au travail tout se passait correctement jusqu'à ce que sa compagne ne le quitte il y a 3 mois. Il a alors commencé à vouloir se remettre avec moi est devenu ha il m'appelait plusieurs fois par jour mais restait grosso modo correct avec moi jusqu'à la semaine dernière. Vendredi 6/05 jour où je gardais mon fils au domicile de mon ex il m'a appelé pour savoir si j'avais changé d'avis au sujet de "nous deux" je lui ai répondu que non il m'a raccroché au nez et je n'ai plus eu de ses nouvelles avant 21h là il m'a déclaré qu'il rentrerait aussi tard que possible afin que je rate mon dernier train. IL est rentré vers 2H du matin n'ayant plus de transport j'ai été obligé de passer la nuit là-bas, le lendemain j'ai voulu poser une main courante mais on m'a déclaré qu'il n'avait rien fait d'illégal dans la mesure où je pouvais partir. Lundi 9/05 matin quand je suis revenue il m'a déclaré que j'étais méchante que je le provoquais il a déchiré un bout de mon T-shirt il m'a alors tordu le bras pour m'entraîner vers le lit il m'a bloqué les poignets j'ai alors hurlé au viol il m'a relâché en disant que j'étais folle qu'il me ferait enfermer il a fini par partir. Le lendemain j'ai du revenir pour le petit il a tenté de m'embrasser je l'ai repoussé il m'a alors frappé plusieurs fois en m'insultant il m'a jeté à terre, heureusement le petit n'était pas dans la pièce. **Je veux savoir quel recours j'ai** attendu que ses coups n'ont pas laissé de traces? J'ai juste une ordonnance d'antalgiques.
Cordialement

Par **Domil**, le **16/05/2011** à **17:07**

Déjà, vous prenez votre enfant et vous ne revenez plus chez lui

Par **lauraka**, le **16/05/2011** à **17:11**

Je n'ai pas d'endroit où aller avec mon fils raison pour laquelle je l'ai confié à son père

Par **rugbys**, le **17/05/2011** à **20:30**

Bonjour,

Vous pouvez le prendre et vous rendre dans un centre d'accueil pour femme en danger. Quand on veut, il y a toujours une solution. N'attendez qu'il vous prive de votre enfant ou pire qu'il vous tue.

Loin de moi l'idée de vous faire peur mais c'est comme ça.

Personne ne vous croira en cas de viol ou de violence si vous allez de votre bon vouloir chez lui, pour quelques raisons que ce soient.

Fuyez avec votre enfant et une association vous viendra en aide.

Bon courage si vous agissez.

Par lauraka, le 18/05/2011 à 10:48

Je ne reviens pas par plaisir chez lui mais parce que mon fils s'y trouve j'ai une assistante sociale qui s'occupe déjà de me chercher un foyer mais elle-même n'est pas très optimiste mon cas n'étant malheureusement isolé. J'ai bien conscience que je risque ma peau à chaque fois que je vais là-bas mais mon fils a besoin de moi. A chaque fois qu'il dépasse les bornes je passe au commissariat ma famille est au courant mais ne peut pas m'aider contrairement à ce que vous pensez je me bouge .